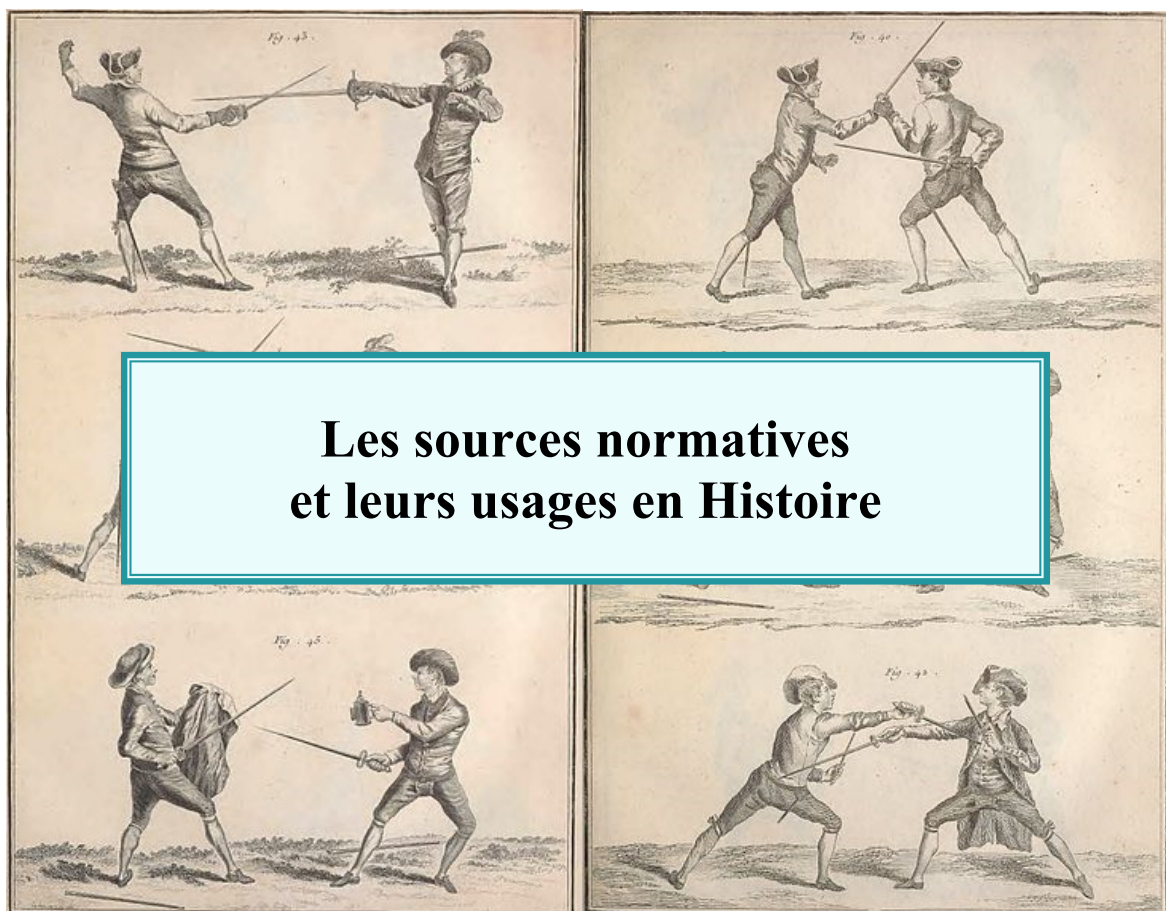


Journée d'étude des doctorantes et doctorants de l'IHMC



**Les sources normatives
et leurs usages en Histoire**

Mercredi 13 juin 2018

**Salle Théodule Ribot
29, rue d'Ulm (entrée au 24, rue Lhomond)
Paris 5^e**

Contact : laura.balzer@univ-paris1.fr

Comité organisateur

Laura BALZER (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Grégoire BINOIS (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Marine CARCANAGUE (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Aude MAYELLE (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Illustration : planches extraites de l'Encyclopédie (1765), Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert.

9 h Accueil des participants

Session 1 – Normes et savoirs

9 h 15 La réduction en art de l'équitation ou la mise en normes d'une nouvelle culture technique

Anne-Sophie RIETH – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC

9 h 45 L'art de plaisanter honnêtement : raillerie et plaisanterie dans les traités de civilité français du XVII^e siècle (vers 1630-1670)

François LAVIE – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC

10 h 15 **Questions et discussions** avec Rahul MARKOVITS, maître de conférences à l'École normale supérieure, Paris – IHMC

10 h 45 – Pause-café

Session 2 – Normer la communauté militaire

11 h La littérature normative militaire en France à la fin du XVIII^e siècle : Faire de l'armée une société masculine idéale ?

Laura BALZER – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC

11 h 30 Permettre l'anoblissement des officiers roturiers ? L'édit de novembre 1750 pour définir une « noblesse militaire ».

Aude MAYELLE – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC

12 h **Questions et discussions** avec Nicolas OFFENSTADT, maître de conférences, HDR, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – IHMC

12 h 30 – Pause repas

Session 3 – Normer les institutions

14 h Fixer la norme ou corriger la pratique ? L'exemple des statuts capitulaires des collégiales de Nantes (1499) et La Guerche (1518).

Ewen THUAL – Université de Limoges, CRIHAM

14 h 30 L'esprit des lois : normes et pratiques des hôpitaux militaires français en Italie (1796-1814)

Paul-Arthur TORTOSA – European University Institute

15 h **Questions et Discussions** avec Maria Pia DONATO, chargée de recherche, HDR, au CNRS – IHMC.

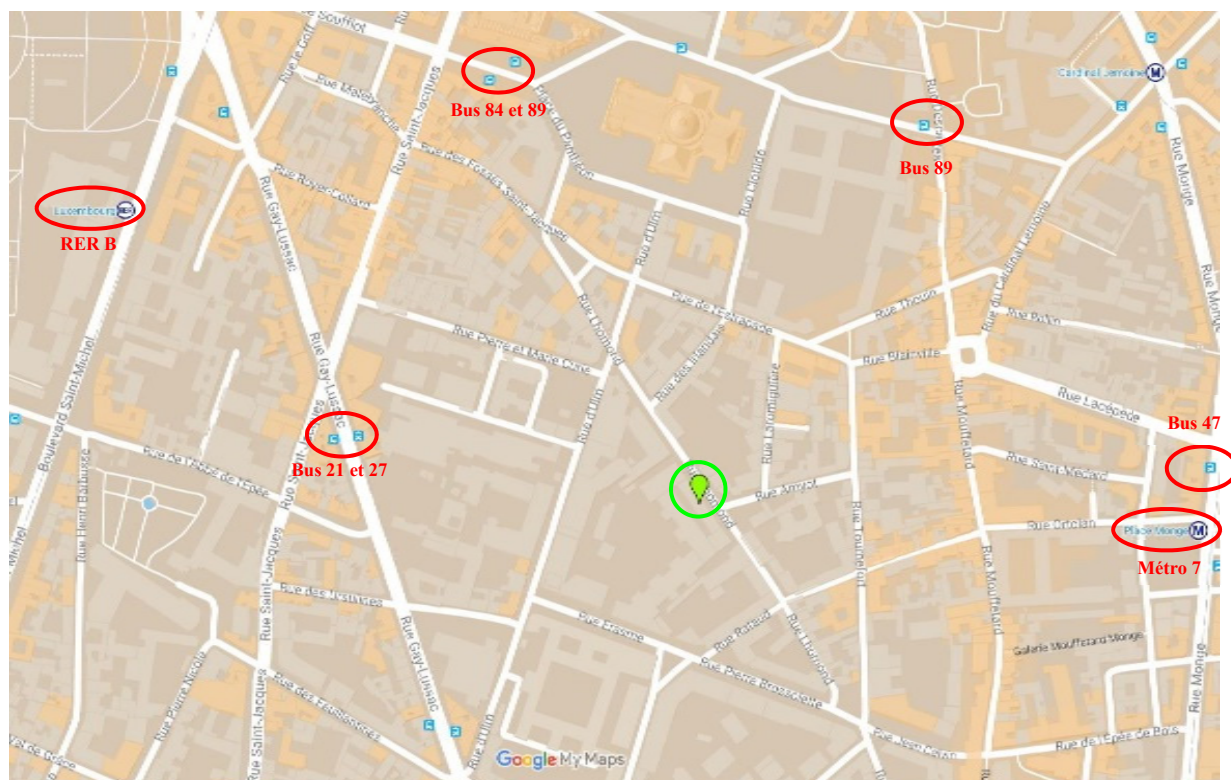
15 h 30 – Pause-Café

Session 4 – Normes techniques : définir un savoir-faire, définir des pratiques

- 15 h 45** Enjeux des sources normatives : fixer des normes, des modèles et des compétences professionnelles dans la pratique des musées de France.
Bénédicte ROLLAND-VILLEMOT – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC
- 16 h 15** Normer la terre cuite architecturale, XIII^e- XIX^e siècles
Cyril LACHÈZE – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC
- 16 h 45** **Questions et Discussions** avec Michela PASSINI, chargée de recherche au CNRS – IHMC
- 17h 15** **Conclusions de la journée**

Accès au site

- Bus** Lignes 21 et 27, arrêt Saint-Jacques – Gay-Lussac
Ligne 47, arrêt Monge
Ligne 84, arrêt Mairie du 5^e arrondissement – Panthéon
Ligne 89, arrêts Lycée Henri IV *et* Mairie du 5^e arrondissement – Panthéon
- Métro** Ligne 7, station Place Monge
- RER** Ligne B, station Luxembourg





PRÉSENTATION



Cette journée d'études a pour objectif de saisir la pluralité de l'activité normative et de ses sources. Les normes peuvent être considérées comme un ensemble de règles et de références, implicites ou clairement exposées, régulant les comportements des individus et des groupes au sein des sociétés et des institutions. Il s'agit aussi bien de normes sociales que techniques qui produisent et encadrent des pratiques, des savoirs et des usages.

Si certaines normes sont explicites et produites par des institutions, d'autres émergent de pratiques, sans être d'emblée formalisées. Elles forgent les comportements et influent sur les gestes quotidiens, les modes de vie. Cette définition amène donc à envisager des approches plus anthropologiques. Par ailleurs, des travaux, comme ceux de Michel Foucault, ont permis de mettre en lumière les influences des normes au cœur de la vie sociale. La société de normes, telle qu'elle est définie par le philosophe, conduit à la surveillance de la vie publique et privée des individus. D'un questionnement sur la norme découle donc de nombreuses interrogations sur la structuration du corps social par cette dernière.

Ainsi définies, la norme et l'activité normative peuvent être captées à travers de nombreuses sources, aussi bien textuelles qu'iconographiques (traités scientifiques, politiques et juridiques, manuels de civilité, œuvres d'art, règlements, textes législatifs, cartes...), qui proposent des modèles, des figures idéales, des règles, des rituels ou des comportements à suivre. Cette journée d'études entend se concentrer sur les questions méthodologiques que leur traitement pose. Elle sera articulée autour de deux thématiques principales autour desquelles pourront intervenir les participants :

1 – Enjeux des sources normatives : fixer des pratiques et des modèles ?

Ces interventions peuvent porter sur un ensemble de normes prescrites ou construites dans un domaine et un contexte donnés, afin de comprendre comment elles tendent à ordonner une société, des savoirs ou des pratiques. Les sources normatives répondent-elles alors à des critères particuliers qui en feraient un genre ? Les conditions de production de ces normes (lieux, auteurs, formes), leur contenu et la manière dont elles sont diffusées et reçues, peuvent également être interrogés.

2 – Utiliser les sources normatives en histoire

Les interventions pourront présenter des études de cas qui, sans forcément étudier les normes pour elles-mêmes, utilisent les sources normatives. Elles peuvent être croisées avec d'autres types de documents, pour comprendre des phénomènes sous-jacents d'écarts à la norme, notamment en les confrontant aux pratiques. Cet axe permet également de questionner la performativité de ces normes en posant la question de la formation de groupes sociaux, de disciplines ou encore la construction de territoires ou de nations ?

